

# ASKLÉPIOS

*Revue de l'association des amis du musée du Service de santé des armées au Val-de-Grâce*



Directeur de publication : Olivier Farret – Rédacteur en chef : François Eulry

Imprimeur : SCA/CIM/DIV IR/PGP (ministère des armées) Paris - Prix : 5 euros

Dépôt légal : juillet 2021 – ISSN : 2677-5174

numéro 8

## Sommaire

<i>Le mot du président</i>	1
<i>Le mot du rédacteur en chef</i>	2
<i>Un hôpital militaire et son unique malade l'hôpital annexe de l'île d'Yeu en 1951 : 2</i>	
<i>Henri Talabère : correspondance d'un jeune santard (1897-1900)</i>	5
<i>Richesses du musée du SSA : la collection des moulages de cire des blessés de la face</i>	
<i>Lu pour vous</i>	17
<i>Assemblée générale 2020 de l'AAMSSA (tenue par écrit ou mail le 27/5/21)</i>	22
<i>Informations importantes (AG du 27 mai 2021 ; colloque et expositions)</i>	24

## Le mot du Président

Chers adhérents, chers amis,

Alors que nous gardons le masque, les yeux rivés sur le nombre de cas de covid, de vaccinés... il est temps d'espérer en cet été 2021. Certes la prudence reste de mise mais notre quotidien bouleversé par la pandémie, retrouve une certaine sérénité. Le musée du Service de santé des armées est une idée de visite estivale. L'ensemble patrimonial du Val-de-Grâce dévolu au Service de santé depuis la Révolution française, est un témoignage unique de l'architecture conventuelle du Grand Siècle à Paris. Siège de l'École du Val-de-Grâce (EVDG), il est aussi un lieu de mémoire qui déploie ses précieuses collections dont la mission pédagogique est l'histoire de la médecine aux armées. Actuellement, deux expositions temporaires en sont l'illustration : « *Alphonse Laveran, Portrait d'un prix Nobel* » et « *Paludisme, l'engagement du Service de santé des armées* ».

Avec l'espoir d'une rentrée apaisée sur le plan sanitaire, l'AAMSSA et la Société d'histoire de la pharmacie organisent à l'EVDG, le jeudi 30 septembre 2021, un colloque : « *Quinine et Paludisme 1820-1880-2020* ». Cette journée, annulée en 2020 en raison de la pandémie, sera l'occasion d'honorer les pharmaciens Joseph Pelletier et Joseph Caventou et le médecin militaire Alphonse Laveran. Les séances du comité d'histoire du SSA reprendront dès l'automne (13 octobre et 8 décembre) et votre association sera présente au Val-de-Grâce lors des Journées européennes du patrimoine les 18 et 19 septembre. La saison musicale 2021-2022 en l'église de Val-de-Grâce, s'ouvrira le dimanche 3 octobre à 17h30, avec un premier concert intitulé : « *Les 400 ans de l'abbaye du Val-de-Grâce* ». N'hésitez pas à consulter le site de l'association. Vous y trouverez les programmes de ces différentes activités, en particulier celui du colloque avec son bulletin d'inscription. Mis à jour régulièrement, le site présente un grand nombre de documents sur l'histoire du SSA et développe des pages consacrées au musée. Bon été à tous !

MGI (2s) Olivier Farret

## Le mot du rédacteur-en-chef

Voici votre numéro de juillet d'Asklépios : les plus attentifs auront remarqué que l'ours de la première page a été *discrètement* modifié... Le mot *bulletin* n'apparaît plus. Le président l'a souhaité, le bureau l'a voulu, le rédacteur en chef l'a formulé : désormais il s'agit de la *Revue* de l'AAMSSA, une dénomination non seulement plus élégante mais plus adaptée à la forme et au contenu d'Asklépios, dont nombre d'entre vous nous remercient chaleureusement, nous obligeant à tenter de faire aussi bien de numéro en numéro, sinon mieux. Compte tenu de la qualité des articles qui nous mènent de l'Île d'Yeu en 1951 à l'ESSM de Lyon (1896-1901), de la longueur de l'un d'entre eux que nous n'avons pas voulu réduire du fait de l'importance et la qualité du sujet traité, de la richesse de l'iconographie, dont celle de notre musée qui prend sa place légitime dans la revue, nous sommes passés à 24 pages... Exceptionnellement ? Nous verrons, peut-être y aura-t-il « récédive » ci ou là ? Ce sera, ne le cachons pas, à la condition que les cotisations des membres de l'AAMSSA rentrent bien, que les oublis soient réparés et les retardataires prompts à corriger leur retard... : 35 € par personne, 50 par couple... Chiche !

MGI (2s) François Eulry

## Un hôpital militaire et son unique malade : l'hôpital annexe de l'île d'Yeu en 1951

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, il est arrivé que des formations hospitalières militaires aient une durée de vie administrative courte, notamment au cours des deux conflits mondiaux. Plus exceptionnel est le cas, en temps de paix, d'un hôpital-annexe d'une durée de fonctionnement de 25 jours, et au bénéfice d'un seul malade. Ce fut pourtant le cas de l'hôpital annexe de l'hôpital militaire (HM) de Nantes, sis à l'île d'Yeu, et de son seul hospitalisé : Philippe Pétain.

### *Le contexte ayant conduit à la création de l'hôpital-annexe*

Philippe Pétain, maréchal de France, ex-chef de l'État français, condamné à la peine de mort le 15 août 1945 par la Haute Cour de justice eut sa

peine commuée en détention perpétuelle dans une enceinte fortifiée. Après un passage au fort du Pourtalet, il est finalement incarcéré au fort de la Pierre-Levée, sur l'île d'Yeu, le 14 novembre 1945.

En mai 1951, il est âgé de 95 ans et son état de santé s'est dégradé, donnant lieu, notamment, à une alerte sérieuse en avril. Il est suivi par un médecin capitaine, détaché de l'hôpital militaire de Nantes et remplacé tous les trois mois, ainsi que par le médecin civil de l'île. Trois infirmières, détachées d'hôpitaux militaires de la métropole pour quatre mois et quelques infirmiers venant de l'HM de Nantes complètent le personnel sanitaire attaché au détenu.

Cette situation a amené l'administration pénitentiaire à solliciter le président de la République, Vincent Auriol, en vue de diligenter un examen du prisonnier par trois médecins. Sont alors désignés : le doyen Binet, membre de l'Académie de médecine, le professeur Richet, membre de l'Académie de médecine et le médecin-colonel Coumel, professeur agrégé du Val-de-Grâce. La décision est prise le 16 mai et à l'issue de l'examen, qui s'est déroulé le 22 mai, un rapport est établi, qui conclut, compte tenu de l'état de santé constaté, à la formulation « médicalement désirable » en vue d'un transfert dans un établissement hospitalier.

Le garde des sceaux par intérim, Charles Brune (1), transmet au président ce rapport en estimant « qu'il y a lieu de prononcer en faveur du maréchal Pétain une décision de grâce médicale »

Le président de la République prend alors, statuant en Conseil supérieur de la magistrature, un décret le 8 juin : pas de grâce, fût-elle médicale, le condamné s'est toujours refusé à en demander une et œuvre à sa réhabilitation par le biais d'un pourvoi en révision, en examen depuis mai 1950.

Obéissant « à un devoir humanité », il est ainsi décidé (article 1) que la détention perpétuelle dans une enceinte fortifiée est commuée en résidence dans un établissement hospitalier. L'article 2 précise, et c'est l'origine de notre formation hospitalière militaire : « Tant que le condamné n'est pas transférable, et jusqu'à ce qu'il le soit, le fort de l'île d'Yeu aura le caractère d'établissement hospitalier (...) et sera désormais placé sous la gestion et la

direction d'un personnel des hôpitaux militaires ».

Ce décret est remis par un émissaire du gouvernement au représentant de l'administration pénitentiaire au fort de la Pierre-Levée le 17 juin, le texte ne devant pas être rendu public avant les élections législatives qui se déroulaient le même jour. Dès le 18, ce dernier quitte les lieux, les laissant au médecin-capitaine Pol Maître, qui a pris son poste le 15 du même mois dans le cadre d'un détachement de trois mois, à la suite du départ du médecin-capitaine Pierre Gallon.

Les trois infirmières militaires sont alors Suzanne Collavet, détachée de l'HM La Tronche à Grenoble, Marie-Antoinette Combaluzier, détachée de l'HM Michel Lévy de Marseille et Marguerite-Marie Ferrand, détachée de l'HM Desgenettes de Lyon (2).

#### ***Le choix de l'emplacement de la formation hospitalière***

Très vite, les autorités du service de santé avaient conclu à la nécessité de rechercher un immeuble dans l'île susceptible d'être converti en formation hospitalière militaire, le fort de la Pierre-Levée ne s'y prêtant pas. Deux emplacements avaient été repérés à Port-Joinville, deux villas, l'une la villa « Les Simounelles » et l'autre, la « Villa Luco » du nom de son propriétaire, Maître Paul Luco, ancien avocat au barreau de La Rochelle et ancien conseiller général de la Vendée.

C'est cette villa « Luco », au 27 de la rue Guest'Hau, qui sera retenue après une visite par le médecin général Henri Rolling, directeur du Service de santé de la 3<sup>e</sup> région militaire (Rennes), arrivé sur l'île dès le 21 au soir. Cela donnera lieu, le 28 juin, à la signature d'un acte notarié où comparaissent Maître Paul Luco, le médecin général Henri Rolling mais aussi le médecin général de 1<sup>ère</sup> classe de la marine Gilbert Tabet, directeur central adjoint des services de santé des armées, venu de Paris le 25.

Ce document concède le droit d'occupation à titre strictement gracieux de l'immeuble et de son mobilier, Maître Luco « *déclarant faire confiance au Service de santé pour en effectuer la restitution intégrale lors de la cessation de l'occupation* ». Le droit d'occupation concerne « *le maréchal de France Philippe Pétain et par voie de conséquence son épouse, le médecin militaire et le personnel civil et militaire affecté au service sanitaire du maréchal* ».

Le texte précise enfin que « *pendant toute la durée du séjour du maréchal Pétain, l'immeuble aura le caractère d'un établissement hospitalier militaire portant la dénomination « Hôpital militaire de Nantes-annexe de l'Île d'Yeu ».* Par suite, l'établissement sera régi par le statut des hôpitaux militaires. » Une plaque en bois, à droite de la porte d'entrée de la villa concrétisera cette nouvelle destination de l'immeuble, qui devient opérationnel

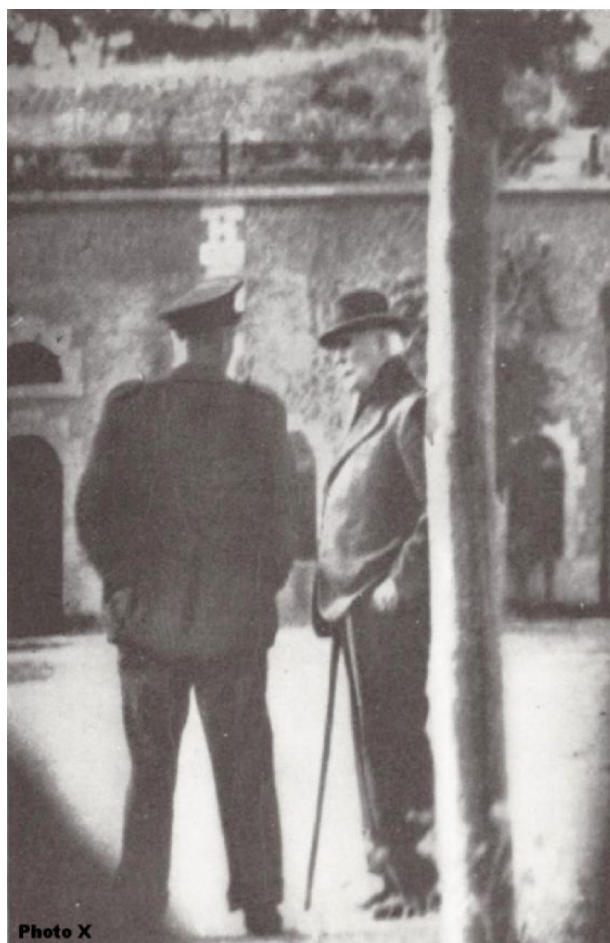


Photo X

***Le maréchal Pétain prisonnier dans le fort de la Pierre-Levée, en conversation avec un gardien à la posture... désinvolte (DR)***

dès le lendemain, 29 juin, en recevant son premier et unique hospitalisé.

#### ***Le personnel de l'hôpital-annexe :***

L'effectif théorique de l'hôpital-annexe comprend un médecin-chef (médecin-capitaine Pol Maître), un sous-officier gestionnaire, 3 infirmiers (qui assureront leur service à l'hôpital-annexe mais, faute de place, resteront



logés à la Pierre-Levée), 4 infirmières (3 en réalité, citées ci-dessus), 1 cuisinier (civil puis militaire).

Séjournait aussi dans l'hôpital-annexe une sœur hospitalière du Sacré-Cœur (congrégation de Mormaison en Vendée), attachée au service du maréchal (linge...) depuis son arrivée sur l'île. L'aumônier attaché à l'hôpital-annexe était l'abbé Bailly, recteur de l'île d'Yeu.

Le matériel spécifique fut fourni par le service de l'Intendance de Nantes et par le Service de santé.

### ***L'ouverture de l'hôpital-annexe et le transfert de Philippe Pétain***

Le transfert du malade à hospitaliser, de la pharmacie et des matériels à récupérer, se fit depuis le fort de la Pierre-Levée jusqu'à la villa Luco le matin du 29 juin, sous la direction du



***Le cercueil du maréchal, recouvert du drapeau tricolore, quitte l'hôpital annexe (en haut à droite la plaque rappelant son appartenance à l'hôpital militaire de Nantes). Remarquez à droite l'attitude pour le moins inadaptée des gendarmes. (DR)***

MG1 Tabet et du MCL Rollin. Après avoir été déposé sur un brancard par huit gardes mobiles, le malade, chargé sur une camionnette bâchée et accompagné pendant tout le trajet par

l'infirmière Ferrand, rejoint Port-Joinville en fin de matinée. A midi, l'hôpital-annexe fonctionnait.

### ***Le décès de l'hospitalisé et la dissolution de la formation***

Jusqu'au 8 juillet, l'état de l'hospitalisé reste stable, mais ensuite il empire progressivement. Le 19, il présente de sérieux troubles du rythme cardiaque.

Le 22, le médecin-chef signe ce qui sera le dernier bulletin de santé, témoignant d'une aggravation irréversible à l'échéance inéluctable.

Le 23 juillet, à 9 H 15, alertée par un changement de rythme de la respiration du malade, l'infirmière de permanence, Madame Combaluzier, alerte le médecin. A 9 H 22, celui-ci constate le décès.

Les obsèques ont lieu le 25, date à laquelle le cercueil quitte les locaux de l'hôpital-annexe et la formation qui a fonctionné 25 jours est dissoute.

Le médecin-capitaine Maître (1917-1985) qui devait s'illustrer en Indochine recevra une lettre de félicitations de Jules Moch, ministre de la défense nationale, du 8 août 1951 : « *Chargé des fonctions de médecin-chef de l'hôpital militaire annexe de l'île d'Yeu, a fait preuve de qualités de dévouement, de tact, d'autorité et d'une intelligence qui lui ont permis de remplir une mission particulièrement délicate* »

Les infirmières recevront également une lettre de félicitations de Jules Moch, ministre de la Défense nationale, ainsi rédigée : « *Détachée à l'hôpital annexe de l'île d'Yeu, a fait preuve des plus belles qualités de dévouement, de tact et de discrétion dans l'exécution d'une tâche difficile et délicate* ».

Enfin, le médecin général de 1<sup>ère</sup> classe Tabet, cité dans un article du médecin principal Jacques Richard paru en 1985 (3), déclara « *C'est l'honneur du Service de santé militaire d'avoir pris la responsabilité du transfèrement du maréchal et d'avoir permis à ce vieillard, qui avait été notre illustre chef pendant la Grande Guerre, de mourir dans un lit d'hôpital plutôt que dans celui d'une prison* ».

*Colonel (h) Jean-Pierre Capel*

***L'auteur remercie le colonel (h.) PJ Linon*** pour les informations reçues sur les carrières militaires des médecins cités dans cet article.

- (1) Charles Brune, ministre des PTT dans le 3<sup>ème</sup> gouvernement d'Henri Queuille assurait alors

l'intérim du ministre de la justice, garde des sceaux, René Mayer.

- (2) Marguerite-Marie Ferrand (1922-1981) termina sa carrière comme surveillante-chef en neurologie à l'HIA du Val-de-Grâce, titulaire de la Médaille militaire (Décret du 14/3/1968)
- (3) MP J. Richard « *Les hôpitaux militaires de l'Île d'Yeu* » - Le médecin de réserve N°2/1985, p 16. On lira aussi avec profit « *J'ai vu mourir Philippe Pétain* » par M-A Combaluzier- Paris, Flammarion 1966, 200 p.

## Henri Talabère

### Correspondance

#### d'un jeune Santard<sup>1</sup> (1897 – 1900)

C'est le grand mérite du docteur Jacques Berlie<sup>2</sup> d'avoir débusqué en 2016 au salon de vieux papiers de la Bastille un ensemble de plus de 600 lettres d'un ancien médecin militaire. Il s'agit de la correspondance d'Henri Talabère échangée en particulier avec Adrienne Laporte, sa future épouse, entre 1896 et 1917. Avec méthode, son découvreur a inventorié et classé toutes ces lettres, en annotant les plus importantes et représentatives. La plupart des lettres ont été gardées dans leur enveloppe d'origine avec le timbre et le tampon d'affranchissement, certaines enveloppes ayant un cachet de cire. À ces lettres, s'ajoutent des cartes postales et quelques photos. Jour après jour, ces écrits retracent l'histoire de deux jeunes gens de 20 ans qui s'aiment au seuil de cette vie d'adultes. Ils sont aussi le témoignage d'un jeune étudiant en médecine ayant choisi de s'engager dans la carrière militaire, avec ses difficultés et ses doutes dans l'avenir.

On peut distinguer quatre périodes :

<sup>1</sup> Santard : surnom donné aux élèves de l'École du service de santé militaire de Lyon.

<sup>2</sup> Le docteur Jacques Berlie est oncologue médical au Centre de lutte contre le cancer René Huguenin Saint-Cloud et chineur de documents.

- l'intégration à l'École du service de santé militaire de Lyon (ESSM) puis à l'École d'application du Val-de-Grâce (1896-1901)
  - les premières affectations en particulier en Tunisie puis en Algérie (1905-1907)
  - la campagne du corps expéditionnaire français au Maroc (1907-1909)
  - la Première Guerre mondiale (1914-1917).
- La correspondance retrouvée s'interrompt en 1917 (photo 1).

À partir de 1897, les morceaux choisis de ses lettres reflètent la vie d'un jeune *Santard* à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et à l'aube du nouveau.

Henri Talabère est né le 7 septembre 1877 à Auch ; son père Alexandre est tailleur d'habits et sa mère Marie Louise est ménagère ; ils ont trois enfants. Son père s'engagera ensuite dans la police et deviendra commissaire. La famille réside à Pamiers où il effectue de solides études avant d'envisager une carrière médicale. Le jeune Henri présente le concours d'entrée à l'École du service de santé militaire (ESSM) de Lyon en 1896<sup>3</sup>.



*Correspondance  
d'Henri Talabère  
© Jacques Berlie*

L'instruction ministérielle du 25 décembre 1890 régit le concours d'admission. Il comprend des épreuves

d'admissibilité et des épreuves définitives.

Les *premières* sont constituées :

- d'une composition écrite sur un sujet d'histoire naturelle, de physique et de chimie médicales ; une composition française et un thème d'allemand ou d'anglais (sans dictionnaire).

<sup>3</sup> Sous l'impulsion du ministre Charles de Freycinet, la loi du 14 décembre 1888 crée à Lyon l'École du Service de santé militaire (décret du 25 décembre 1888). Logés dans l'hôpital militaire Desgenettes, les Santards intégreront les nouveaux bâtiments de l'avenue des Ponts-du-Midi qui prendra plus tard le nom d'avenue Berthelot.

- des interrogations sur la physique médicale.

Les *secondes* consistent en interrogations sur l'histoire naturelle et la chimie médicale<sup>4</sup>.

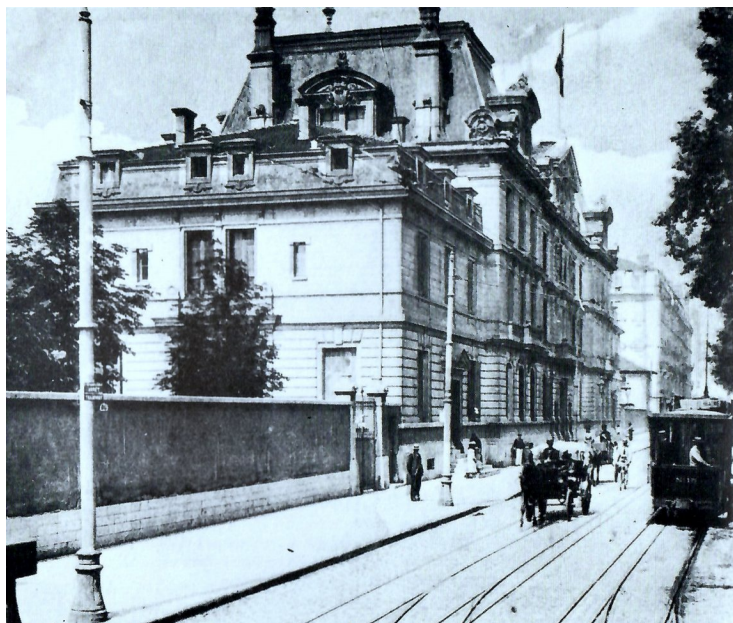
En raison de l'insuffisance de fortune de ses parents et conformément au décret du 25 décembre 1888, une bourse et un trousseau lui sont concédés. Ils sont 38 dans son cas.

Le Journal officiel mentionne aussi que Robert Picqué (1877-1927), une future grande figure du Service, avait aussi obtenu une demi-bourse et un trousseau pour ses études à l'ESSM<sup>5</sup>.

Ils étaient de la même promotion. À l'origine, la loi du 25 décembre 1888 n'avait pas prévu la prise en charge des frais d'étude par l'État. Le prix de la pension était même fixé à 1 000 francs par an et celui du trousseau à 994 francs en 1890. Les bourses d'étude étaient progressivement si largement attribuées qu'à de rares exceptions près la pension devint assez rapidement symbolique<sup>6</sup>.

Henri Talabère est reçu 45<sup>ème</sup> sur 62<sup>7</sup> et intègre l'École le 26 octobre 1896<sup>8</sup>. Robert Picqué est reçu 17<sup>e</sup>. Son dossier matricule détenu aux archives départementales du Maine-et-Loire mentionne que le jeune Talabère a souscrit un engagement volontaire de 3 ans – arme de l'infanterie - le 14 novembre pour l'ESSM.

La durée des études est de quatre ans, s'adaptant à celle des études universitaires menant au diplôme de docteur en médecine. Le cursus comprend une année de physique, chimie et histoire naturelle suivie de l'enseignement des matières médicales. Le temps des élèves se partage entre la faculté de médecine, les hôpitaux et l'École. Les itinéraires pour se rendre aux hôpitaux ou à la faculté sont fixes et réglementés. L'enseignement donné à l'École de Lyon est très lourd : aux répétitions et aux conférences par les médecins de l'École, aux interrogations multiples, s'ajoute un enseignement militaire théorique et pratique qui, avec les exercices militaires et d'ambulance



### *École du service de santé militaire de Lyon.*

© Archives du musée du service de santé des armées

comprend aussi l'escrime, l'équitation et la natation. Seule la journée du dimanche et le jeudi à partir de 18 heures sont libres ; pour les anciens, une heure quotidienne de sortie après le repas du soir est ajoutée. Les cours et travaux pratiques sont dispensés à la faculté et des stages cliniques organisés dans les hôpitaux civils de Lyon (photo 2).

### **Exemple de l'emploi du temps d'une journée d'un Santard :**

**Rapport sur le service à l'ESSM du 26 octobre 1896 :** Le service régulier de semaine fonctionnera à partir d'aujourd'hui. L'emploi du temps pour les élèves de 4<sup>e</sup> division sera réglé de la façon suivante jusqu'à la date de la rentrée générale :

Lever 6h30 – Inspection 7 heures – Déjeuner 7h10 - Étude ou habillement de 7h30 à 11 heures ;

Déjeuner 11h25 ; Récréation de 11h50 à 12h30 – Exercices militaires de 12h30 à 13h30 ;

Étude ou habillement de 14 heures à 17 heures ; Théorie sur les marques extérieures de respect de 17 heures à 18 heures ;

Dîner 18h25 ; après le dîner jusqu'à 20 heures, sortie ; Étude de 20 heures à 22 heures.

<sup>4</sup> Pierre Dufour, *Écoles du Service de santé des armées. Trois siècles d'histoire*, E-T- A-I, 2009. p. 50.

<sup>5</sup> J.O. du 24 octobre 1896.

<sup>6</sup> Comité d'histoire du Service de santé, *Histoire de la médecine aux armées*, Charles-Lavauzelle, 1984, Tome 2, p. 267.

<sup>7</sup> 131 candidats étaient admissibles à l'oral du concours.

<sup>8</sup> J.O. du 24 septembre 1896.



Les services militaires consisteront en principes d'alignement, de marche au pas et d'assouplissement sans arme. En l'absence de clairon, l'exécution sera réglée d'après la sonnerie de l'horloge<sup>9</sup>.

### Correspondance (1897 – 1900)

**29 février 1897**, Henri Talabère écrit à son futur beau-père : « *Ma vie se maintient toujours et même s'améliore au régime de l'École. Levé à*

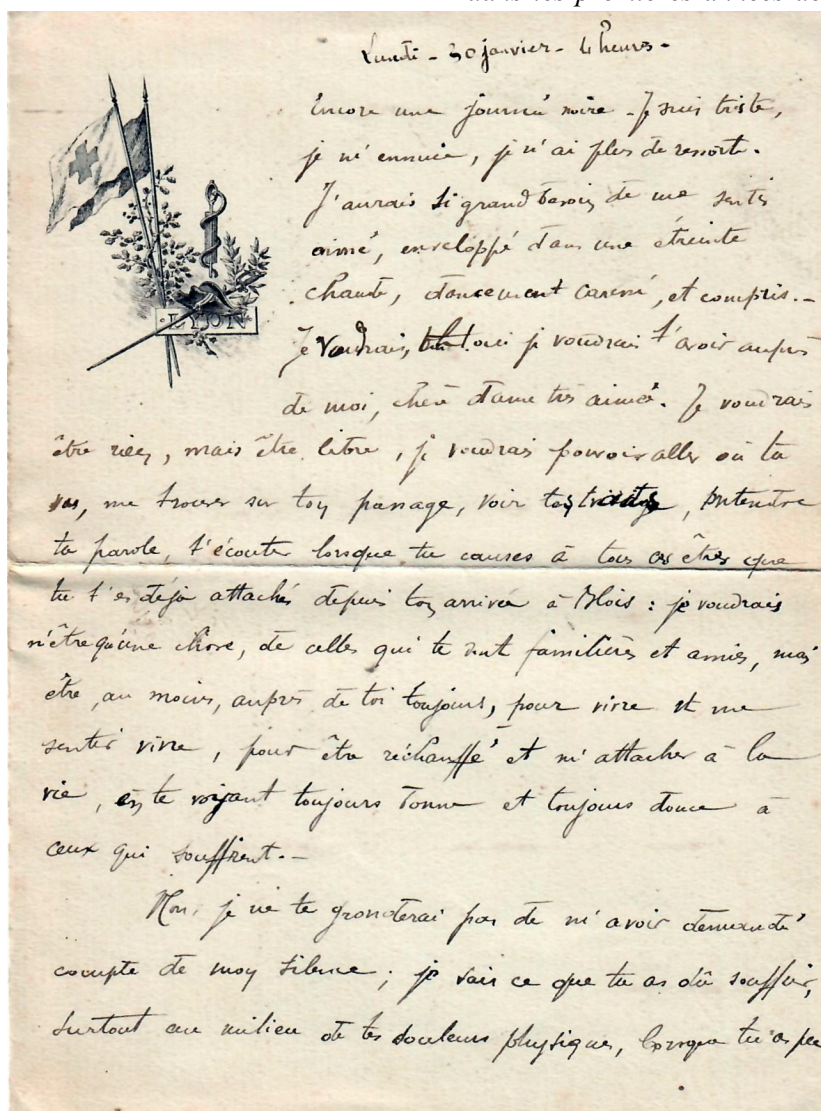
*6 heures et couché à 11 heures au pied de la lettre et debout presque tout le temps [...]* En attendant la venue d'Adrienne, je lui écris aussi souvent que me permettent la préparation de mon examen d'anatomie que je passe dans deux mois et les nombreuses occupations militaires. »

*Lettre à entête de l'École du Service de santé militaire, 30 janvier 1899*

© Jacques Berlie

À partir de 1898, les échanges épistolaires avec Adrienne sont nombreux. Dans ses lettres, il lui fait part de ses doutes, de ses inquiétudes pour leur vie future. Il vient de réaliser que la condition de médecin militaire ne pourra pas lui offrir une « belle vie » qui sera marquée par de nombreuses absences.

**22 avril 1898** : « *Lorsque je viens à Lyon – vous savez avec quel serrement de cœur – je ne connaissais rien de la vie d'officier, ni le rang qu'il fallait pouvoir occuper, ni les obligations que pouvaient imposer les exigences militaires ; je ne savais pas – laissez-moi tout vous dire – je ne savais pas qu'une solde de lieutenant suffit à peine à un ménage pour sauvegarder ce que l'on appelle la dignité [...]* Je ne savais pas que dans les premières années de nos débuts dans



la vie militaire, nous avons à passer deux et quelquefois trois ans sinon plus en Algérie, dans quelques coins perdus sur la frontière du sud. Je ne savais pas tout cela et je n'avais pas songé à tout le mal qu'elles pourraient nous faire. [...]

Je naquis pauvre et je resterai ce que la naissance m'a fait, et quand j'ai compris cela, j'ai presque ressenti un remords de mon inconsciente

conduite lorsque, par mes lettres, je vous gardais jalousement pour cette vie si peu souriante dans mon continuel souci du lendemain [...]. Comment un jeune officier, avec sa solde seule, pourrait-il rendre à une femme la vie souriante, en lui accordant au moins<sup>10</sup> cette satisfaction de vivre de la même vie que la plus humble de ses égales ! Voilà à quoi j'ai songé depuis qu'ayant choisi l'uniforme, j'en ai convenu les avantages mais aussi les

<sup>9</sup> Pierre Dufour, *op. cit.*

<sup>10</sup> Souligné dans le texte.

obligations ; et j'ai souffert de songer qu'un jour vous pourriez être malheureuse par moi et que les brutalités de la vie terniraient notre affection de ses assauts incessants. »

**11 mai 1898, 9 heures du soir :** « De mon étude, pendant que l'un de mes camarades se repose des fatigues de la journée en lisant un journal et que l'autre, plus prudent, travaille, penché sur ses livres. La fenêtre est ouverte et nous sentons le printemps, dans notre solitude à trois, avec le souffle humide venu de la rue : il a fait très chaud aujourd'hui et ce soir une petite pluie a délicieusement mouillé l'air du dehors qui nous arrive tout parfumé. J'ai reçu ta lettre, ce soir, ma chère Adrienne et je rêve. [...] Je t'ai écrit hier matin de la Faculté pendant un cours, mon attention sollicitée à tout instant par la voix d'un vieux maître que bien peu écoutent, malgré l'intérêt des doctrines qu'il cherche à faire entrer dans ces intelligences. [...] Envoyez-moi la photographie que vous jugerez préférable : vos traits sont-ils bien reproduits dans la photographie d'amateur et vos yeux regardent-ils bien en face celui qui la recevra ? Si oui, que ce soit celle-là. »

**19 mai 1898 :** « Tu me demandes ce que je fais. Je te dirai seulement mes deux grandes préoccupations, celles qui reviennent chaque matin et chaque soir : l'hôpital et la faculté : voir souffrir, apprendre pourquoi et comment l'on souffre, et chercher à soulager. L'autre jour, un de nos professeurs commençait ainsi son cours : « La maladie est un attribut de la vie. » Et je n'ai pu m'empêcher de me rappeler le grand nombre de fois où la même pensée, le même aphorisme, si cruellement vrai, s'était présenté à mon esprit dans les mille petites expériences terribles auxquelles je suis soumis depuis déjà longtemps. Vivre et souffrir furent toujours inséparables et voilà pourquoi je me prends parfois à croire fermement qu'une vie nous est réservée à nous tous pauvres humains., qui sera la satisfaction de tous nos désirs irréalisés, de toutes nos soifs d'idéal toujours trompées. »

**19 juin 1898 :** « J'ai une vie monotone, cloîtrée, sans heures de liberté, sans rêverie possible, si courte soit-elle. Des examens toujours à préparer avec au bout des récompenses et des punitions d'enfants, comme le sucre ou le pain sec : 3 mois de congé ou bien un seul. Ah ! si j'avais mieux à faire, que m'importerait de rester deux mois de plus dans ce grand bâtiment

de pierre que, pour sûr, je quitterai définitivement un jour ? Mais j'ai d'autres espoirs : ce voyage dans le midi, cette échappée auprès de toi où je pourrais enfin retrouver pour quelques heures très courtes, hélas, mais combien plus heureuses que celles de ma vie à Lyon... »

**1<sup>er</sup> juillet 1898, 8 heures du soir :** « Bonne, très bonne nouvelle, ma chère aimée ; j'ai passé mon examen, mardi soir ; j'ai été reçu et, laisse-moi ajouter ceci, avec la « mention très bien ». J'ai été félicité par tous mes supérieurs et porte l'Ordre de l'École. Très fier, j'ai montré à tous ceux qui avaient pu me juger, l'an dernier, très mal et peut-être faussement, que je méritais mieux que les tristes aventures qui m'arrivaient alors. J'aime te dire tout cela car tu n'es pas étrangère à ce beau succès. Jamais peut-être, depuis que je travaille des examens, je ne m'étais senti tant de fièvre pour enlever mon diplôme de haute lutte et jamais je n'avais mis tant de ténacité à reprendre chaque fois à l'heure que je me fixais les livres et le labeur. [...] A toi donc, chère Adrienne, une grande part du mérite de mon succès, et surtout de mon amoureuse reconnaissance. Sais-tu que j'avais pris avec moi, pour affronter cette épreuve, ta photographie et ta dernière lettre, celle où tu me promettais beaucoup de chance ! [...] Enfin voilà la liberté achetée ! D'ailleurs, si j'ai gagné plus de temps pour t'écrire, j'ai perdu le recueillement de longues heures de travail, dans notre étude où, à trois, nous échangeons peu de paroles en une après-midi. Maintenant, j'ai ici, à tout instant, un interminable défilé de camarades qui viennent avec mes deux voisins tuer le temps et deviser. Et je ne sais quel état d'esprit me vient, de les entendre et de subir leurs conversations... »

**18 juillet 1898, 8 heures du soir :** « Voilà trois grands jours que j'ai beaucoup travaillé à l'hôpital militaire où je suis ce que l'on appelle externe, un honneur pour un élève, et que, à mes moments de repos, de 2 heures à 6 heures de l'après-midi, je n'ai pu, abêti par les fatigues du matin et les brûlants soleils de Lyon, je n'ai pu, dis-je, consacrer une minute à mes plus chères tendresses. »

**12 novembre 1898, de la bibliothèque de la faculté :** « Voici une photographie de la vie à l'École. J'étais parti ce matin à 7 heures pour l'hôpital militaire où j'avais un service d'interne ; je ne te dirai pas ce que j'ai eu à faire, ceci n'aura pour toi aucun intérêt, mais



au lieu de partir à 11 heures, je suis resté jusqu'à deux heures de l'après-midi, retenu par une opération. Tout n'est pas rose dans notre charmante vie d'élèves et de médecins. Je suis donc rentré à l'École à deux heures pour déjeuner, mais mon appétit m'avait laissé en chemin et, contre mon attente, pas la moindre petite missive s'offrait pour me consoler de mon repas refroidi et soigneusement écourté. [...] Après le repas, je me suis rendu à la Faculté où j'ai trouvé mon voisin de table qui, ne me voyant pas arriver à midi, avait pris ta lettre pour éviter qu'elle ne se perdît. Et me voici le plus heureux de la terre. [...] À ce soir ou demain matin ; je dois quitter la Faculté maintenant – 4h20 - pour me rendre encore à un hôpital civil où nous allons trois fois par semaine de 5 à 6 heures du soir. Ce que je vois n'a rien de très agréable, mais la misère et la maladie ne sont-elles pas choses humaines. » (photo 3).

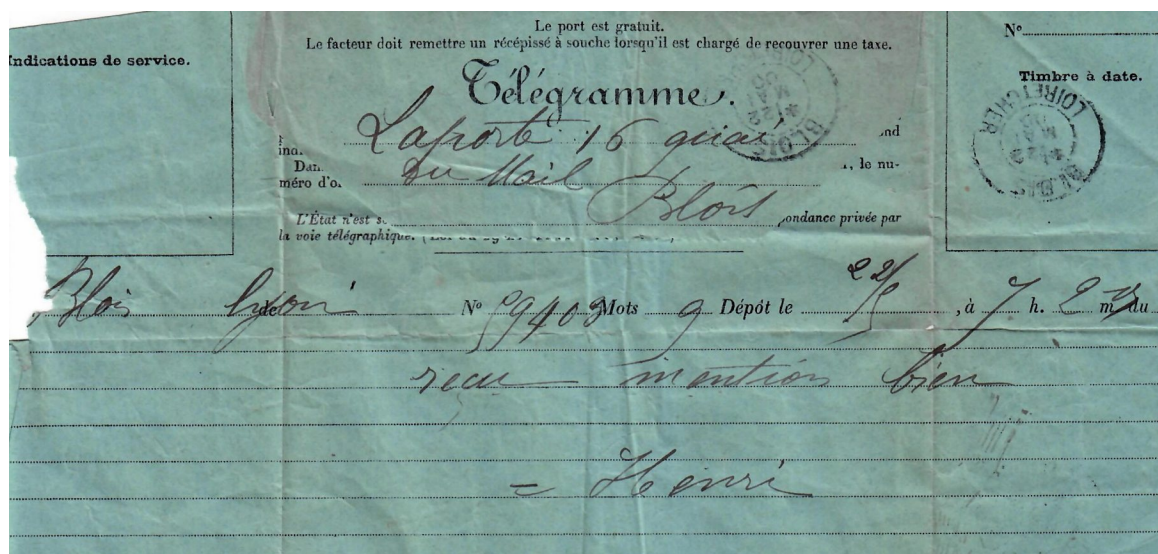
**10 décembre 1899** : « Ce soir c'est la fête à l'École : oui, fête, vous avez bien lu. Oh ! fête, comme sont les fêtes entre hommes : une réunion de 200 jeunes gens autour de longues tables où, suivant le cliché, après maintes libations, le champagne coulera à flot, pendant que quelques camarades – accompagnés d'un orchestre, s'il vous plaît – nous chanteront les airs de la « Revue » par eux composés sur les hommes et les choses de l'École de l'année dernière ; c'est ce que nous appelons le « Punch des bleus ». J'en devine plus d'un, parmi ces jeunes, pleins d'illusions, qui, déjà pas trop grave à 7 heures, aura tout-à-fait perdu son sérieux à minuit et ne manquera pas, dans un accès d'attendrissement joyeux, de dire mille choses aimables à l'adjudant-banane [sic], en pareille occasion qui viendra exhorter au calme dans son petit lit tout blanc. Au son de l'orgue de barbarie, j'assiste, l'esprit tout à fait libre, aux cocasseries de ceux que le champagne a brusquement grisés. »

**24 décembre 1899** : « Me voici, en effet, depuis une grande semaine, en pleine période d'activité, de vraie activité, utile à moi et aux autres. Oh ! Cela ne m'a pas empêché de recueillir au milieu de mes occupations et comme tu le fais, de songer longuement à notre amour. Mais l'extériorisation de mes pensées a été impossible, il fallait agir : d'abord et comme toujours le service dans les hôpitaux, puis la faculté, puis le travail des examens ou des répétitions, mais, en plus, j'ai eu à m'occuper des intérêts d'un de mes bons camarades, entré en même temps que moi à l'École, et parti au

Val la semaine dernière. Certaines formalités qu'il n'avait pas remplies pour sa thèse de doctorat, ont failli l'empêcher d'être accepté là-bas, d'où, grand émoi et à la Faculté et à l'École. Comme il m'avait chargé avant de partir de quelques commissions, j'ai été très heureux de lui être utile et j'ai arrangé au mieux cette petite affaire : mais il fallait huit jours, car je ne pouvais agir que durant nos heures de liberté et puis l'échange de correspondances avec lui allongeait les démarches. Enfin, tout est fini maintenant et tu ne saurais croire l'immense satisfaction que j'éprouve de lui avoir rendu ce petit service, car il fut un de ceux qui me tendirent très sincèrement la main et montrèrent une profonde sympathie à l'heure de ma crise si douloureuse d'il y a 3 ans. Ah ! voilà une chose que je n'oublierai jamais et, comme il me remerciât de mes bontés, je n'ai pu résister au devoir de lui rappeler cette époque en lui disant combien je lui gardais de reconnaissance depuis, et quel bonheur j'avais à m'occuper de ses intérêts. Décidemment, ma petite amie, la vie a ses heures de vraie noblesse et de satisfaction morale profonde, lorsqu'on la fait vivre sérieusement et avec une inépuisable bonté !

Me voici ce matin, faisant un service d'externe dans un hôpital civil de Lyon, en remplacement d'un de mes camarades qui m'a demandé de bien vouloir le faire pendant ces quelques jours. C'est pour moi une occasion de voir, un peu, des choses nouvelles. Et voilà ma vie, pour les vacances, occupée intelligemment et utilement. La vie que j'espère mener plus tard, sera celle avec ton sourire et tes charmes. Oh ! oui, je suis heureux, très heureux, très gai. C'est pour toi, pour te plaire, en tout ce que je fais de bon et de beau, et pour être digne de ton amour [...] On joue cette après-midi aux Célestins – les Variétés de Lyon – une pièce de Dumas, le Demi-Monde, que j'ai déjà lue et qui est à voir. Tu me permets bien, petite aimée chérie, d'y aller. D'ailleurs, les trois ou quatre camarades de ma division sont comme moi à l'École et me prient d'y aller avec eux. Comment leur refuser ? C'est accordé, n'est-ce pas, chère aimée, et surtout, vous me pardonnez ? »

**31 décembre 1899** : « Tu veux me voir, en ces dernières heures d'une année qui finit, tu veux savoir où je suis, ce que je fais ? Approche-toi de cette fenêtre grillée., hausse-toi un peu sur tes pieds tout petits et si le vent qui fait trembler les lumières des becs de gaz, ne t'effraie pas



**Télégramme du 22 mai 1900 adressé  
à Adrienne Laporte © Jacques Berlie**

*trop, contemple un instant de tes yeux amusés et curieux : qu'il fait noir, à peine un cercle lumineux sur une grande table à côté de la fenêtre, petite clarté paisible venue d'une vieille lampe à huile qui va bientôt mourir.*

*Sur la table, de gros cahiers rébarbatifs, pour faire mon rapport demain, un verre, et, à côté, un pot tout blanc rempli de limonade que l'administration octroie au médecin de garde pour calmer sa soif et le cajoler de sa réclusion. Des livres, des clefs, du tabac, des journaux et le porte-cigarettes que je tiens de toi et qui peu à peu aujourd'hui s'est vidé ; dans l'ombre de l'abat-jour, là-bas, ce lit tout blanc où dort mon camarade et dans l'autre coin, le mien. Tiens, je viens de voir l'infirmier de garde, que nous appelons le planton, celui qui dort dans la salle à côté de la mienne, qui doit être là lorsque j'ai besoin de lui. Il vient allumer sa bougie à ma lampe et va se coucher, heureux de s'allonger, lui aussi, toujours gai, le rire un peu goguenard, un vrai troupier. Et voilà...que verras-tu encore ? Moi ? écrivant, prêt à souffler aussi mon luminaire et à m'endormir en pensant à toi, cependant que dans la chambre, le tic-tac de la pendule bat, monotone, en marche vers l'année qui vient, et que dehors, dans le vent qui chante, des tramways passent avec leur bruit de fer qui ébranle le vieux bâtiment endormi. Déjà onze*

*heures ; je suis sûr que je ne m'endormirai pas avant l'année prochaine. Bonsoir. »*

**7 janvier 1900 :** « Oh ! oui, nous séparés par une mort brutale et songer que tout serait fini là, ce n'est pas possible ; et l'esseulement de celui qui reste doit être affreux ! Et, cependant, que ne fait-elle pas tous les jours, cette mort terrible et que de fois sentons – non pas notre impuissance désolée à la vaincre ou à la retarder ! Je dis ceci, maintenant, parce que le plus triste exemple s'en offre aujourd'hui même à mes yeux. Nous avons ici depuis deux ans un médecin major très travailleur, qui nous avait appris à l'Hôpital militaire nos meilleurs connaissances en chirurgie ; marié ; il avait eu, l'année dernière, un troisième enfant et, bien gâté comme il l'était, il pouvait espérer les voir grandir bien longtemps encore. Lundi, il faisait encore son service à l'hôpital ; le lendemain, il tombe malade ; à 5 heures, en hâte, on l'administrait. Ce n'est plus qu'une affaire d'heures et sa malheureuse femme restera seule avec ses trois pauvres petits. »

**25 mars 1900, dimanche :** « Mars ! Ciel gris, vent froid presque de l'hiver, encore. Dans l'isolement de cette ville inconnue où, après quatre ans, je ne laisserai ni souvenirs, ni affections, je ressens encore plus profondément cette froideur, cette brume qui se pose sur les objets, qui se pose sur les pensées : je sens bien que ce n'est plus tout à fait l'hiver, que ce n'est plus la saison du coin de feu auprès duquel on se réchauffe paresseusement ; il y a dans l'air, malgré la pluie, de nouvelles vibrations qui raniment, qui réveillent, qui redonnent du courage, qui font aimer la vie, mais tout cela,

cette poésie, ce renouvellement des choses ne me semblent pas faites pour moi : je n'en puis jouir pleinement [...] Oh ! oui , c'est toi qui n'es pas là, c'est parce que tu n'es pas auprès de moi, aimée très chère, que j'éprouve si violemment tout ce qu'il y a de froid , dans ce ciel brumeux de ce printemps un peu morose. »

choisie, qui va pouvoir justifier sa venue à l'existence, qui a espéré longtemps et dont l'espoir va se réaliser.



**Carte postale d'un ami d'Henri Talabère  
représentant un Santard en grande tenue  
© Jacques Berlie**

**13 mai 1900, dimanche matin :** « Ma lettre, mon amie, sera courte aujourd'hui et dimanche prochain. Je passerai mon premier examen à partir du lundi 21. Encore huit ou dix jours et la grande série sera commencée : c'est chose grave, très grave, pour moi ; plus tard, à quelques années de distance, ces angoisses, ces préoccupations me paraîtront peut-être choses bien légères, à côté de la vie, mais à présent, avant d'y entrer dans cette vie après laquelle je cours depuis 23 ans, il me semble que je vais traverser l'époque la plus décisive de ce commencement d'existence ; il me semble que, puisque après ces épreuves, ce pourrait enfin être « moi », être une personnalité , et une personnalité que je sais vraiment forte et consciente d'elle-même, il me semble, te dis-je, que la transformation est vraiment précieuse et je tremble que les événements ne viennent pas de sitôt me troubler ce grand bonheur ! Oui, je suis comme toute créature qui touche enfin, après mille tourments, au but qu'elle s'était

Oh ! je sais que tout dépend de moi et c'est un peu ce qui m'effraie. S'il était possible d'arriver à semblables examens sans la moindre lacune, même au plus acharnés au travail, que des questions imprévues qui peuvent, un juge grincheux aidant, vous conduire à la malencontreuse culbute ! Voilà les réflexions que je me fais, que nous faisons tous d'ailleurs, à côté d'autres plus souriantes, il est vrai, car on ne désespère pas toujours. On fait son examen d'acquisitions intellectuelles et on constate qu'on a appris pas mal de choses, on songe à tous ceux qui, avant nous, ont franchi ces passes difficiles et puis on compte un peu sur la chance, sans compter, d'ailleurs, que l'on travaille du matin au soir avec une persévérance qui attendrirait les plus impitoyables des juges. » Henri Talabère est récompensé de ses efforts ; il réussit ses examens de fin d'année universitaire avec la « mention bien » (photo 4).

**13 juillet 1900 :** « À partir de lundi, nous aurons quatre ou cinq jours assez rudes : c'est l'inspection générale. Aussi, nous préparons-nous un peu à l'avance, poussés d'ailleurs par



*les incessantes exhortations des adjudants et les revues qu'ils nous passent. Nous voilà devenus, comme chaque année à la même époque, blanchisseurs pour laver nos gants blancs, tailleurs pour recoudre nos boutons, simples troupiers pour astiquer et faire reluire tout ce qui, d'ailleurs, n'est pas sur nous. Enfin cela repose de la médecine et est bien moins fatigant, bien que cet après-midi, nous avons passé une grande heure en plein soleil à manœuvrer, pour satisfaire les instincts quelque peu guerriers de notre Inspecteur général... tout cela, c'est la fin, la « classe » comme on dit en langue de troupiers. Aussi, nous le supportons très gaiement. »*

Une lettre très émouvante du 23 septembre nous apprend la mort de son père. Henri Talabère se confie à son futur beau-père, en lui indiquant que les funérailles ont eu lieu aux frais de la ville de Pamiers. Il est désemparé face à sa situation financière et celle de sa mère qui se retire à Auch.

**29 septembre 1900 :** « *Huit jours déjà, chère Adrienne, qu'il est mort, lui, l'âme même de notre famille, le père qui nous avait élevés, puis nous avait appris la vie, qui nous voyait grandir avec orgueil et qui se faisait une fête de nous voir plus tard dans nos nouvelles familles dont il aurait été le grand-père souriant et attendri. [...] Immobile, immobile ; toujours ce mot revenait à ma bouche lorsqu'après avoir quitté sa chambre, j'y revenais veiller auprès de lui ; immobile et pour toujours. Oh, c'est bien cela la mort, et cependant comme c'est encore autre chose ! Car les cadavres immobiles et froids, je les connais ; il y a longtemps que cette image de la mort passe devant mes yeux ; et bien ! chose extraordinaire, jamais, jamais, la mort ne m'était apparue ainsi, la fin de tout, l'arrêt de toute une mécanique, la barrière infranchissable pour ceux qui restent entre notre monde et celui où ils entrent ; plus rien de commun entre nous et lui, plus de communication de pensée, plus de réaction d'un monde à l'autre, plus rien... que le souvenir et l'espoir que cette redoutable barrière s'ouvrira ainsi ce jour pour nous et retombera aussi de tout son poids d'airain entre le soleil des vivants et la calme lumière de la mort. »*

**20 octobre 1900 :** « *Rentré depuis quatre jours. Quel froid, que de brume, cette inévitable brume du Rhône à mon retour, pour la cinquième fois à cette époque dans ce vieux Lyon tout crasseux et triste, pour ceux qui*

*n'y sont jamais venus ! Brr... je la connais cependant cette ville à l'accueil glacé, je sais qu'elle a son charme à certaines heures – même aux heures d'hiver quand le long du Rhône aux eaux vertes, les dômes de ses monuments se dessinent en contours indécis dans la profondeur ouatée de ses brouillards – j'ai vite retrouvé cette langueur, ce penchant au rêve, si propice à ma nature, qui se dégagent de ces maisons noircies, de ces dômes d'ardoises, de ces ponts jetés dans le ciel blanc, du brouillard qui noie tous les détails et leur donne un aspect fantomal, muet, un aspect de grande ville morte à la mélancolique et alanguissante poésie – oui, j'ai eu vite retrouvé mon Lyon, celui de mes quatre longues années, celui que j'ai appris à connaître, et peut-être à aimer. Mais l'impression de l'arrivée !... Oh ! elle fut plus pénible encore que celle de mon tout premier voyage ! [...] Je suis redevenu ce que j'étais il y a deux mois ou trois, j'ai repris les vieilles habitudes, rien que de reprendre l'uniforme, avant même d'avoir franchi le seuil de l'École, j'étais transformé pour reprendre le travail toujours prêt sur ma table, retrouver les vieux bouquins dans le beau désordre des multiples occupations de l'année. [...] Depuis ce moment, le seul événement un peu sérieux : l'arrivée des bleus. »*

**27 octobre 1900 :** « *Sais-tu qu'il y a une loi sur la dot pour les officiers ? Suppression de cette obligation pour la jeune fille, avec enquête du ministre de la Guerre. Je t'expliquerai cela quand je saurai moi-même exactement ce qu'il en est. »*

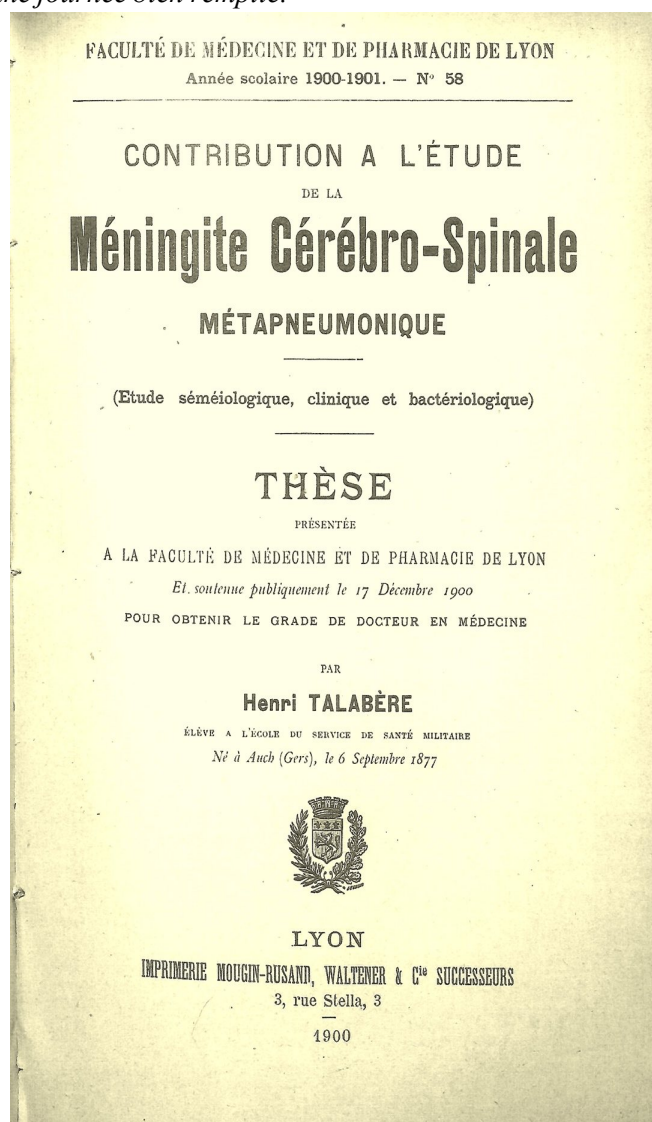
**5 novembre 1900 :** « *Bientôt, dis-tu, oui, bientôt et comme toi, je suis incapable de me figurer ce grand bonheur. Peut-être arriverons-nous ainsi à faire un bon petit ménage, crois-tu aimée ? Nous aurons probablement des heures pénibles où il faudra avoir une âme virile, allusion à ce séjour en Algérie où, si j'y vais au début de ma carrière, la vie sera assez dure, en quelque poste avancé du continent... Acceptes-tu tout cela, amie, l'acceptes-tu comme je l'accepte, la joie dans l'âme de me dévouer, d'être utile, reculer jamais devant les exigences et les devoirs de ma profession ? Oh ! Oui, je sais que tu acceptes aussi cela, je sais que tu veux tout le bonheur que la vie peut te donner avec moi, mais que ce bonheur tu saurais noblement le sacrifier s'il le fallait, - fière et presque joyeuse encore de ton immense sacrifice. Mais que voilà une causerie grave pour une lettre d'amoureux. »*

**23 novembre 1900** : « J'ai, mon amie, été reçu à mon examen. Sois heureuse, plus qu'une épreuve maintenant et ce sera fini car la thèse n'est qu'une simple formalité. À bientôt donc, mon amie, la fin de mes angoisses approche. Ces journées sont fertiles en émotions : perdre malencontreusement un mouchoir brodé par votre amie, passer avec succès ses examens et... aller saluer Krüger, le président des Boers<sup>11</sup>, n'est-ce-pas que c'est une journée bien remplie.

Comme nous sommes actuellement très libres dans notre division, nous sommes allés voir ce héros. Car il s'est héroïquement conduit ce grand vieillard ; lui et son peuple nous ont ramenés aux exploits et à la grandeur des vieux romains ; cette grandeur est plus impressionnante encore car ils sont écrasés par le nombre mais non vaincus. On avait pu pénétrer dans la gare, et jamais ovation plus folle, jamais sympathie plus puissante ne s'affirma envers un homme. Les chapeaux, les képis, les bérets, les casques, toute les coiffures inimaginables étaient en l'air, au bout des bras ou au haut des épées pendant que sans se lasser, tous, depuis les ouvriers jusqu'aux magistrats, jusqu'aux professeurs, jusqu'aux officiers les plus froids et les plus sélects, répétaient à tue-tête leurs acclamations. Et le « Vieil oncle Paul » paraît tout grand, long

d'épaules un peu vouté, l'aspect triste et sympathique, saluant très ému, de son chapeau enveloppé d'un crêpe toute cette foule enthousiaste. C'était grandiose et très impressionnant » (photo 5).

**13 décembre 1900** : « Mon cher monsieur Laporte, Vous savez que nous avons manifesté le désir, Adrienne et moi, de nous marier lors de votre séjour à Paris. Y consentiriez-vous ? Vous voyez que depuis bien longtemps, je n'ai nullement changé et je serais très heureux si vous voulez bien nous donner votre consentement. [...] Vous m'avez offert votre aide pour la période que je traverse en ce moment et j'y ai recours : ma thèse a été imprimée et maintenant, il s'agit de la payer et ma première mise d'équipement sera prise par les frais du tailleur, du bottier et par quelques autres dépenses que nous avons en ce moment. La note de l'imprimeur est probablement de 300 Fr. [...] J'espère que les embarras de cette situation passagère, de ce changement subit dans mon existence, sans le secours de mon pauvre cher papa, ne vous empêchera pas



*Thèse d'Henri Talabère*

© Archives de la Bibliothèque centrale du SSA

<sup>11</sup> «Lors de son voyage en France du 22 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 1900, le train présidentiel, venant de Marseille, fait un arrêt de 20 minutes à Lyon. Le maire, monsieur Augagneur entouré de plus de 25 000 personnes accueillent le président Krüger. Celui-ci se place sur la terrasse de la gare et reçoit les souhaits du maire... Dans

cette gare, les trains en station sont bondés – tous veulent acclamer l'illustre vieillard. Le train repart ensuite pour Dijon puis Paris“ Henri Daragon, *Le Président Krüger en France*, Daragon Editeur 1901 (gallica.bnf.fr. Consulté le 11 mars 2021)

<b>PERSONNEL DE LA FACULTÉ</b>			
MM. LORTET. LACASSAGNE . . . . . CROLAS. . . . .		DOYEN. ASSESEUR. QUESTEUR.	
<b>PROFESSEURS HONORAIRES</b>			
MM. PAULET, CHAUVÉAU			
<b>PROFESSEURS</b>			
Cliniques médicales . . . . .		MM. LÉPINE. BONDET. BARD. PONCET. X. FOCHIER. GAYET. GAILLETON. PIERRET. MONOYER. HUGOUNENQ. GAZENEUVE. FLORENCE. LORTET. TESTUT. RENAUT. MORAT. TEISSIER. AUGAGNEUR. MAYET. TRIPPIER. POLLOSSON (M.) ARLOING. LACASSAGNE. COURMONT. SOULIER. CROLAS.	
Cliniques chirurgicales . . . . .			
Clinique obstétricale et Accouchements			
Clinique ophtalmologique.			
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques			
Clinique des maladies mentales . . . . .			
Physique médicale . . . . .			
Chimie médicale et pharmaceutique . . . . .			
Chimie organique et Toxicologie . . . . .			
Matière médicale et Botanique. . . . .			
Parasitologie . . . . .			
Anatomie . . . . .			
Anatomie générale et Histologie . . . . .			
Physiologie . . . . .			
Pathologie interne . . . . .			
Pathologie externe . . . . .			
Pathologie et Thérapeutique générales.			
Anatomie pathologique . . . . .			
Médecine opératoire. . . . .			
Médecine expérimentale et comparée . . . . .			
Médecine légale . . . . .			
Hygiène . . . . .			
Thérapeutique . . . . .			
Pharmacologie . . . . .			
		MM. LAROYENNE. WEILL, agrégé. CHANDELUX LANNONIS — POLLOSSON (A.) ROQUE. GANGOLPHE. BEAUVISAGE.	
<b>PROFESSEUR ADJOINT</b>			
Clinique des Maladies des Femmes . . . . .			
<b>CHARGÉS DE COURS COMPLÉMENTAIRES</b>			
Clinique des Maladies des Enfants			
Maladie des voies urinaires. . . . .			
Maladies des oreilles, du nez et du larynx . . . . .			
Accouchements. . . . .			
Propédeutique médicale . . . . .			
Propédeutique chirurgicale . . . . .			
Botanique. . . . .			
<b>AGRÉGÉS</b>			
MM. BEAUVISAGE. ROQUE. ROUX. POLLOSSON (A.) ROCHET. ROLLET.	MM. CONDAMIN. DEVIC. COLLET. BOYER. BARRAL. MOREAU.	MM. VALLAS. SIRAUD. DURAND. DOYON. PIC	MM. PAVIOT. NOVE-JOSSERAND BERARD. SAMBUC. BORDIER.
M. BEAUDUN, Secrétaire			
<b>EXAMINATEURS DE LA THÈSE</b>			
M. SOULIER, Président ; M. ROUX, Assesseur ; MM. COLLET et PIC, Agrégés.			
<small>La Faculté de Médecine de Lyon déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.</small>			

Talabère. On sent une certaine fébrilité dans ses lettres avec cette nouvelle étape de sa vie. Les élèves soutiennent leur thèse et viennent ensuite à l'École d'application du Val-de-Grâce comme « sous-aides » ou « médecins-stagiaires » en attendant leur nomination au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe.

**15 décembre 1900 :** « *Mon amie, deux mots pour t'annoncer ce grand bonheur : je suis reçu à mon second examen : Ni, ni, c'est fini. Je suis docteur ! La thèse n'est plus qu'une formalité. Dans quinze jours, je serai au milieu de vous, quel bonheur ! Tu ne pourrais croire quelles angoisses j'ai eues pendant tout ce temps d'épreuves. L'avenir maintenant, nous appartient. Si quelque chose vient mêler une tristesse à ma joie, c'est l'absence de mon père. Ce cher homme serait si fier et heureux !* »

**Thèse d'Henri Talabère**  
© Archives de la bibliothèque centrale du SSA

*de nous accorder le bonheur de vivre enfin ensemble, Adrienne et moi. J'ai du courage, de la volonté et l'espoir de me relever rapidement et de sortir de cette impasse où la mort de papa nous a jetés ; j'espère à la façon dont nous comprenons la vie, qu'elle sera heureuse. [...] Inutile de vous dire que tout ceci est soumis également à madame Laporte. Enfin, un dernier mot, un des amis, Michel, a fait sa demande en mariage. Elle lui sera accordée très rapidement. Il a fallu à la demoiselle : 1<sup>e</sup> - un certificat de bonne vie et mœurs, délivré par la mairie et légalisé par le préfet, 2<sup>e</sup> - un projet succinct du contrat de mariage. Ce sont ces deux pièces qui sont jointes à la demande du futur et que, si vous consentez, vous aurez la bonté de vous procurer. Je les joindrais à la demande que je ferai dès mon départ de Lyon. »*

En cette fin de l'année 1900, les études de médecine universitaire se terminent pour Henri

Le 17 décembre 1900, à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon, Henri Talabère soutient sa thèse : « *Contribution à l'étude de la Méningite cérébro-spinale métabasculaire* » Le jury composé du professeur de thérapeutique Soulier, président, du professeur Roux et des professeurs agrégés Collet et Pic, lui a décerné les éloges avec mention très bien (photos 6, 7). Docteur en médecine, Henri Talabère médecin stagiaire rejoint Paris, affecté à l'École d'application du Service de santé militaire au Val-de-Grâce le 23 décembre 1900. Le Médecin inspecteur Achille Kelsch (1841-1911) commande l'École. Professeur agrégé d'épidémiologie et de pathologie générale à 29 ans, il devient titulaire de la chaire en 1882. Reconnu par ses pairs pour ses importants travaux sur les maladies transmissibles, il est élu à l'Académie de médecine en 1893 et directeur



de l'institut de la vaccine en 1905<sup>12</sup>. On lui doit plusieurs traités et surtout un *Traité des maladies épidémiques*, reflet de son enseignement au Val-de-Grâce<sup>13</sup> (photos 8 et 9).

**26 décembre 1900 :**  
« *Mon cher monsieur Laporte, Aussitôt que vous pourrez, envoyez-moi, je vous prie, le certificat du maire de Blois ; il m'est absolument nécessaire pour la demande d'autorisation pour le mariage, à laquelle je dois la joindre pour que le Directeur du Val-de-Grâce puisse la faire parvenir au Gouverneur militaire de Paris*<sup>14</sup>. Je



sortante qui sera affectée ensuite dans les unités<sup>15</sup>.

En 1903, le jeune médecin militaire, avec le grade de médecin aide-major de 1<sup>ère</sup> classe intègre le 113<sup>e</sup> régiment d'infanterie (RI) en garnison à Romorantin où s'installe le jeune couple.

*Médecin inspecteur  
L.F. A. Kelsch  
Commandant de  
l'École d'application  
du SSM au Val-de-Grâce* © M. Debry<sup>16</sup>

*vous écris de la Bibliothèque du Val où j'attends mon tour d'être présenté au sous-directeur. [...] Je serais très heureux que toutes nos démarches fussent rapidement menées : j'ai appris, à ce propos, par Michel que, d'après le capitaine de gendarmerie qui a fait à Lyon l'enquête auprès de la famille de la demoiselle, que les publications pouvaient se faire dès que cette enquête est terminée, avec avis favorable. [...] Il faut que je vous quitte : le sous-directeur est enfin arrivé et mon tour viendra bientôt d'être reçu. »*

À peine arrivé à Paris, Henri Talabère trouve un logement au 93 boulevard de Port-Royal, une chambre avec deux fenêtres pour 45 Fr par mois. Le 14 janvier 1901, il se marie avec Adrienne Laporte. Une nouvelle vie commence. Henri Talabère fait partie de la 55<sup>e</sup> promotion

De 1905 à 1912, Henri Talabère est affecté au 3<sup>e</sup> régiment de tirailleurs. Après une année en Tunisie, il est affecté à l'hôpital militaire de Bordj-bou-Arréridj (12 juin 1907). Son premier contact avec la terre algérienne sera de courte durée. Promu médecin major de 2<sup>e</sup> classe, il fait partie du corps expéditionnaire du Maroc et participe aux combats qui ont lieu dans la région de Casablanca les 19 octobre 1907, 1<sup>er</sup> et 24 janvier 1908<sup>17</sup>. De 1909 à 1912, il est affecté au Service médical de garnison de la place d'Alger. En août 1914, Henri Talabère dirige l'ambulance 7/6 puis le groupement des brancardiers de la 40<sup>e</sup> DI qui participera aux combats des batailles de Verdun et de la Somme<sup>18</sup>. En 1916 il est deux fois cité à l'ordre de la Division :

<sup>12</sup> Michel Dupont, *Dictionnaire historique des Médecins*, Larousse, 1999, p.359.

<sup>13</sup> Edmond Blaesinger, *Les grandes revues du Service de Santé Militaire* (compte-rendu) in *Revue d'histoire de la pharmacie*, n°118, 1947, p. 192-194. <https://www.persee.fr/doc/pharm>.

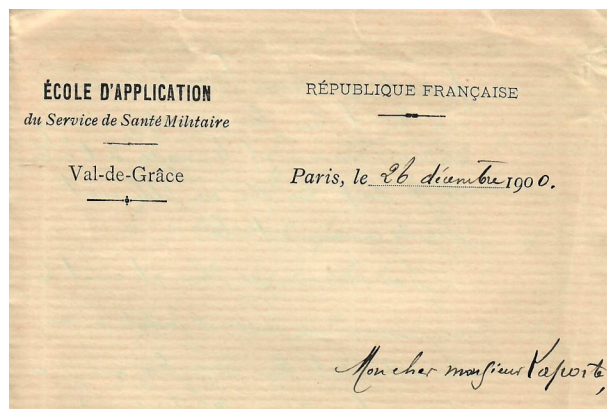
<sup>14</sup> Depuis le Décret du 16 juin 1808, les militaires en activité ne peuvent se marier qu'après en avoir obtenu la permission du ministre de la guerre. La loi n°72-662 du 13 juillet 1972 – article 14 – stipule que cette autorisation ne doit être demandée que lorsque le futur conjoint est de nationalité étrangère ou pour certains militaires servant à titre étranger( comme certains légionnaires).

<sup>15</sup> Par décret du 9 août 1850 est créée une École d'application de la médecine militaire, annexée à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. La première promotion est sortie en 1851.

<sup>16</sup> Médecin général inspecteur Pesme (dir) *Le Val-de-Grâce et l'École d'application du Service de santé militaire*, SPEI, Paris, 1957.

<sup>17</sup> Dans un prochain *Asklépios*, nous aurons l'occasion d'évoquer, grâce à sa correspondance richement illustrée, ses affectations en Afrique du Nord.

<sup>18</sup> Ses lettres décrivent l'enfer au quotidien et les soins d'urgence aux blessés comme on les retrouve chez Lucien Laby, *Les carnets de l'aspirant Laby, médecin*



**Henri Talabère, lettre à l'en-tête de l'École d'application du Service de Santé Militaire**  
© Jacques Berlie

« Par son exemple, son calme dans le danger, et son impulsion énergique, a su imposer au groupe de brancardiers qu'il dirige, une activité inlassable et un entrain remarquable qui ont toujours permis d'évacuer les blessés dans de bonnes conditions. » (Ordre 191 du 13 novembre 1916)

« S'est particulièrement distingué pendant les combats de Verdun, mars-juin 1916 et de la Somme, octobre 1916. » (Ordre n°288 du 23 juillet 1917)

Son épouse Adrienne et leur fille habitent dans leur famille à Orbec. Elle est infirmière à l'hôpital auxiliaire du territoire n° 33 à Orbec, puis à l'hôpital n°30 de Trouville. Après s'être distingué sur le front de l'Aisne, en avril 1917, Henri Talabère quitte la France, pour une affectation en Italie. Du 1<sup>er</sup> août 1917 au 2 novembre 1919, dans le cadre de la mission militaire française, il est médecin chef de l'HOE Sparanise (provincia di Caserta) sur la ligne de communication de l'Armée d'Orient par l'Italie : hôpitaux de Caserta et de Livourne. Médecin commandant, à la fin de la guerre, puis médecin lieutenant-colonel en 1926, il est nommé à Nantes avant de rejoindre l'hôpital Maillot à Alger puis la direction du Service de santé du 19<sup>e</sup> Corps d'armée le 12 novembre 1926. Promu médecin colonel en 1931, Henri Talabère dirige l'hôpital Maillot à Alger jusqu'à sa mort le 29 janvier 1934 à l'âge de 56 ans (photo 10).

Le médecin colonel Henri Talabère est nommé chevalier de la Légion d'honneur le 28 octobre 1915, il est promu officier de la Légion

d'honneur le 8 juillet 1928. Il est titulaire de la Croix de guerre et Officier de la Couronne d'Italie.

**Remerciements :** Au nom de l'AAMSSA, j'exprime toute ma reconnaissance au docteur Jacques Berlie qui a décidé de faire don de l'ensemble de la correspondance d'Henri Talabère aux archives du Musée du service de santé des armées.

Olivier Farret



© L'Écho d'Alger, 30 janvier 1934

dans les tranchées, Bayard, 2013 et chez Louis Maufrais, J'étais médecin dans les tranchées, Robert Laffont, 2008.



## Richesses du Musée du SSA

### *La collection des moulages de cire des blessés de la face*

À Paris, quelques semaines après le début de la guerre, deux centres spécialisés dans la blessure de la face sont créés : celui du Val-de-Grâce, où le professeur Hyppolite Morestin organise, à partir d'un service de chirurgie générale, un service spécial, « la Vème division des Blessés de la Face », et celui du professeur Pierre Sebileau à l'Hôpital Lariboisière et au collège Chaptal.

Le nombre croissant de blessés nécessitent des soins annexes : l'école odontotechnique, rue Garancière, l'École dentaire de Paris, rue de la Tour d'Auvergne sont rattachées au Val-de-Grâce ; les hôpitaux auxiliaires 232 et 122 organisés par les sociétés de secours de la Croix-Rouge sont rattachés à l'hôpital Lariboisière et au collège Chaptal.

Des hôpitaux bénévoles sont ouverts grâce à des souscriptions de pays alliés : L'Hôpital canadien de Saint-Cloud (hôpital bénévole n°11) et quelques hôpitaux de chirurgie générale : au lycée Michelet, à L'École Normale et au collège Rollin.

Au total, il existe une dizaine d'établissements à Paris et en région parisienne qui s'occupent des blessés maxillo-faciaux, ayant l'avantage de ne pas être trop éloignés du front.

La création des centres de chirurgie et de prothèse-faciale, très vite appelés Centres maxillo-faciaux répond à un besoin urgent. Improvisées de toute pièce, puisque la spécialité n'existe pas avant la guerre, ces formations s'organisent peu à peu malgré les difficultés liées à l'innovation et à la dualité de la direction chirurgicale et prothétique.

#### **Les moulages de cire**

Cette technique est présente au Val-de-Grâce avec un laboratoire de moulage dirigé par un peintre cirier. Elle permet un progrès de la connaissance du corps humain et pérennise le corps putrescible. Dès le 19ème siècle les cires deviennent des outils indispensables dans l'apprentissage et la compréhension de la question de l'anatomie. Les cires ont longtemps eu valeur de mémoire, sorte de double d'échantillon, elles ont été utilisées par toutes les écoles de médecine au 19ème et au début du 20ème siècle.

Le musée du Service de santé des armées comprend aujourd'hui une rare et importante collection des moulages des blessés de la face, notamment de la Vème division. Il s'agit de la collection du professeur Morestin (1869-1919) qui a rejoint le musée en 1920, après la donation faite par ses frères mais aussi des collections des docteurs Sebileau, Dufournel ou Moure.

La salle anatomo-clinique du musée, relative à la tête, a reçu le nom de salle Morestin en mémoire du chirurgien qui a dirigé de 1914 à 1918 un des plus importants et des plus innovants services de chirurgie réparatrice de la face, celui du Val-de-Grâce.

Avec cette collection, en 1923, le musée est avant tout le « musée médico-chirurgical de la guerre 1914-1918, dont il est né et dont il a pour mission de perpétuer les enseignements scientifiques, conservatoire mais aussi lieu destiné à l'instruction des futurs médecins militaires ». (*Actu santé, n°145, 2016, centenaire du musée*)

La collection actuelle de moulage, cire ou plâtre, comprend 2 253 objets dont 910 moulages faciaux et 718 moulages maxillaires. Cette collection est d'autant plus importante qu'elle est documentée et se situe dans un ensemble cohérent historiquement : 3 500 photographies, 230 dessins, 24 cartons d'archives.

La collection Morestin comprend à elle seule 597 moulages ainsi que 894 clichés photographiques de blessés.

#### **Un atelier de céroplastie**

Le laboratoire effectue un moulage à l'entrée du blessé à l'hôpital et à sa sortie. Des moulages intermédiaires après chaque opération chirurgicale sont réalisés. Le service montre ainsi toute l'évolution de la blessure à sa guérison. L'empreinte du visage est probablement réalisée avec une matière proche de l'alginat parfois aussi avec une fine pellicule de plâtre à froid. Dans le moulage obtenu, on applique alors au pinceau ou par coulée deux à cinq millimètres de cire d'abeille liquide. Après démoulage, le visage en cire était doublé par une fine coulée de plâtre. La cire était colorée par des pigments en poudre. Des rehauts de couleurs étaient appliqués à la surface, donnant un rendu très réaliste des plaies et des ecchymoses. Le masque en cire était renforcé intérieurement par des bandelettes de tissus plâtrés qui font un léger retour sur le pourtour du visage... (*suite page 21*)





*Inauguration du musée des archives et documents de la Guerre, le 2 juillet 1916.*



*Vue intérieure du musée.*

*Les moulages sont exposés dans les vitrines du futur musée inauguré en 1916.*

*Archives et documents de Guerre*

*Vitrine Morestin © musée du service de santé des armées*



*Après la fermeture de plusieurs espaces d'exposition pour permettre à l'école de se développer, le musée est fermé en 1985. Les collections sont mises en caisse pour une partie et déplacées dans la crypte.  
© musée du service de santé des armées*



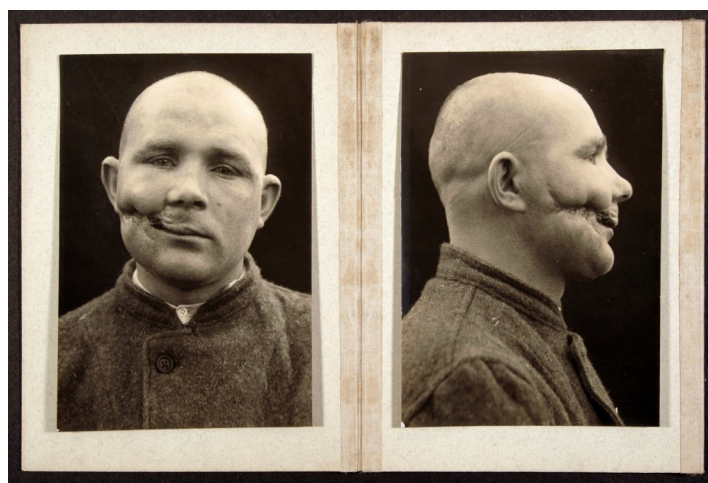
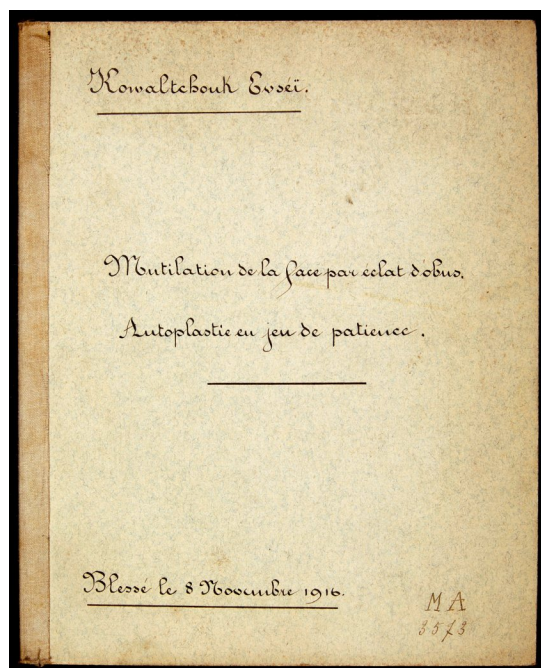
*Réserve des collections anatomo-cliniques dont moulages et pièces osseuses.  
© musée du service de santé des armées*





*Détail de la conservation des moulages dans la réserve des collections anatomo-cliniques.*

© musée du service de santé des armées



*Exemple de photographies d'un blessé après traitement par chirurgie maxillo-faciale.*

© musée du service de santé des armées

*Dossier d'archives photographiques illustrant un traitement par Autoplastie en jeu de patience.*

*Ce dossier photographique accompagne un moulage lui correspondant.*

© musée du service de santé des armées



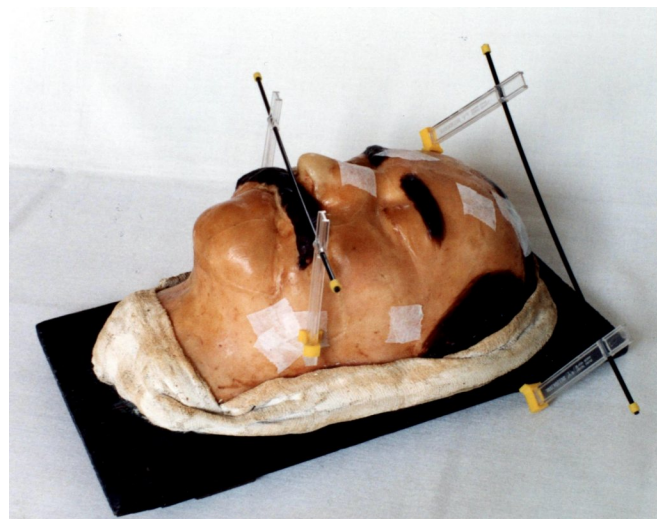


*Moulage facial conçu par le mouleur Robert Wlérick sous la supervision du chirurgien chef-de-service à Bordeaux, Émile-Jules Moure. Ce moulage a fait l'objet d'une restauration à de la couche de cire avec lisibilité, en 2008.*  
© musée du service de santé des armées

Il était ensuite fixé sur son support horizontal ou vertical en bois ou en plâtre. Les moulages sont accompagnés des documents photographiques leur correspondant. Les clichés montrent l'état de la blessure avant et après la greffe cartilagineuse.

#### **La restauration de la collection**

Après un lent déclin à partir de la seconde Guerre mondiale, le musée est fermé en 1985 et les collections sont partiellement mises en caisse ; les moulages stockés dans la crypte connaissent un fort empoussièremment. En prévision de la réouverture du musée décidé au début des années 1990, un programme complet de restauration des moulages est réalisé entre 1990 et 1996. Il est assuré par des restauratrices professionnelles qui interviendront de nouveau en 2021 pour un contrôle d'état de conservation.



*Moulage facial faisant partie de la collection Dufourmentel, chirurgien chef-de-service dans un hôpital à Paris.*

*Ce moulage a fait l'objet d'une restauration, en vue de sa consolidation, en 2008.*

© musée du service de santé des armées

L'intervention se déroule en plusieurs étapes : après un dépoussiérage et un nettoyage au coton tige, les fentes et fêlures sont recollées sur le support, les fragments de cires détachés sont eux aussi recollés et des retouches ponctuelles d'harmonisation à l'aquarelle sont réalisées. Pour combler les manques, est réalisée une réintégration structurelle avec un mélange de cire d'abeille blanche et pigment d'une tonalité inférieure à la couleur originale, afin de localiser la zone d'intervention ; le réajustement de la teinte est là aussi fait à l'aquarelle.

#### **La protection du fonds**

Les moulages sont aujourd'hui protégés dans des réserves spécifiquement aménagées, avec une surveillance climatique. Le récolement engagé par le musée en 2019, c'est à dire le contrôle de chaque pièce, est en cours d'achèvement. Il permettra au musée de faire un état des lieux précis de ce patrimoine scientifique.

Cette collection emblématique du musée, au-delà de l'émotion, mérite d'être contextualisée et expliquée comme un élément illustrant le gigantesque progrès de la chirurgie maxillo-faciale.

*Musée du service de santé des armées*

## Lu pour vous

**François Eulry : « La Messe allemande »** éditions *Le Cherche-midi*, 2021, 268 pages.

Dans un oflag en Allemagne, en 1940, Joseph, personnage principal du roman, retenu



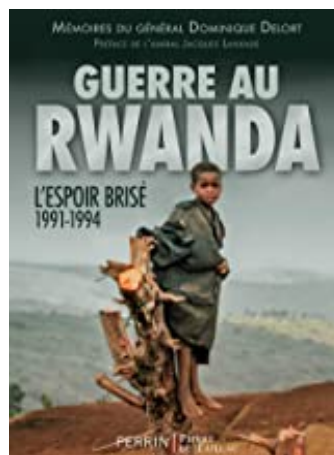
prisonnier comme aumônier catholique, célèbre la messe pour ses compatriotes.

De ce point de départ qui donne son titre au roman, l'auteur dresse une fresque qui entraîne le

lecteur d'étonnement en surprise au fur et à mesure que viennent se révéler d'éprouvantes réalités. On rendra tout d'abord hommage à la puissance de l'évocation des combats spirituels ou simplement humains que vont mener Joseph et plusieurs de ses camarades du camp. Ces combats sont transcendés par une humanité tragiquement confrontée à l'instinct de survie, et dans un même temps, aux doutes comme à la fidélité aux convictions profondes. L'auteur a su puiser dans sa connaissance du contenu spirituel de plusieurs courants de pensée religieuses un ensemble de réflexions que le héros Joseph, homme de foi resté énigmatique jusqu'à l'épilogue de l'ouvrage va associer à sa vérité. « Qu'est-ce que la vérité ? » disait Pilate dans l'Évangile de Jean ? Elle finira par se manifester à nous, après une quête difficile où la douleur psychique va dépasser la dureté physique de l'internement loin des siens. Signalons, avant de recommander la lecture de ce livre qui retiendra l'attention du lecteur tant par l'originalité des situations rencontrées que par le surprenant enchaînement de celles-ci, que François Eulry n'a pas omis d'évoquer le Service de santé militaire dans quelques touches parfois incisives, mais bien évocatrices des réalités de l'époque.

*Jean-Pierre Capel*

**Dominique Delort : « La guerre du Rwanda, l'espoir brisé, 1991-1994 »**, coédition Perrin et Pierre de Taillac, 2021. Le général (2s) Delort,



ancien des Troupes de marine, a vécu cette période, immédiatement antérieure à celle du génocide, durant l'exercice de ses fonctions de conseiller "Afrique" du CEMA et des missions sur

place qui en découlèrent. Il participait aux négociations politiques entre les deux camps, menait des missions diplomatiques et conduisait des actions militaires. Il était présent lors des négociations d'Arusha, en Tanzanie, qui devaient permettre de trouver une solution politique. Il a directement négocié, pour la France, avec les dirigeants voisins ; il fut le commandant opérationnel des soldats français au Rwanda. Et c'est également lui qui pilota l'évacuation d'une partie de nos compatriotes en 1993.

La situation qu'il décrit, très factuelle et jamais polémique, est d'une limpidité absolue, l'auteur s'interdisant toute interprétation aventureuse ou partielle. Elle s'inscrit à l'écart de la bien-pensance et contre les commentaires d'une certaine intelligentsia formatée pour critiquer ce qu'elle ne connaît pas ou refuser de le voir en face. La misère de ce malheureux peuple rwandais est au cœur de ce document remarquable où perce l'humanité de nos soldats. À lire et diffuser absolument.

*François Eulry*

### *Informations importantes*

#### *Assemblée générale de l'AAMSSA*

##### **Procès verbal de l'AG du 27 mai 2021**

L'Assemblée générale de l'AAMSSA s'est tenue le 27 mai 2021, sans la présence physique des adhérents mais avec réception des votes par correspondance (courriel ou envoi postal), du fait de la situation sanitaire et en application des dispositions de l'Ordonnance 2020-231.

Le Conseil d'administration du 7 mai avait validé la mise en œuvre de cette procédure, et les adhérents avaient reçu notamment le rapport moral, le rapport financier, un bulletin de vote. Ils avaient aussi pu envoyer leurs questions préalables, avec réponses sur le site internet ainsi que de manière individualisée.

**1 - Le rapport moral** sur l'exercice 2020, mentionnait les décès de nos adhérents *Bouchat, Bourelle, Chovet, Ducoulombier et Letout*.

Il faisait essentiellement état du report à 2021 du colloque « Quinine et paludisme » et des réunions trimestrielles du Comité d'histoire du SSA, en raison de la situation sanitaire. Il précisait les conditions dans lesquelles trois numéros d'« Asklépios » avaient cependant pu être édités, ainsi que le changement d'imprimeur faisant suite à la cessation d'activité du pôle graphique de l'ECMSSA d'Orléans. Les acquisitions du musée du SSA auxquelles notre association avait contribué, ainsi que la préparation des expositions en cours (« Paludisme, l'engagement du SSA » et « Alphonse Laveran, portrait d'un Prix Nobel ») étaient rappelées alors qu'étaient soulignées, pour l'avenir la création d'un groupe de travail préparant un nouveau tome de l'ouvrage « *Histoire de la médecine aux armées* », auquel participent deux des membres du bureau (RW, FE), couvrant la période contemporaine et la perspective d'une exposition consacrée aux membres du SSA Compagnons de la Libération, en 2022. Les **effectifs** se montaient au 31 décembre 2020 à 262 adhérents, dont seuls 110 avaient réglé leur cotisation 2020, ce qui – même si cette situation se rencontre dans nombre d'associations – doit entraîner des rappels et amènera le Conseil d'administration à se prononcer sur des radiations en 2021.

Enfin, l'AAMSSA a décerné **le prix « Histoire de la Médecine aux armées » au MC (h) L-A Héraut**, pour son ouvrage consacré à l'École de santé navale au cours du second conflit mondial. Ce prix lui sera remis lors du Colloque « Quinine et paludisme » le 30 septembre 2021.

*Le rapport moral a été adopté par 52 voix sur 52 suffrages exprimés.*

**2 - Le rapport financier** sur l'exercice 2020 rappelait les produits et les charges

<b>PRODUITS 2020</b>		<b>CHARGES 2020</b>	
Cotisations (1):	3855 €	Affranchissements :	1932,32 €
Dons (2) :	2320,50 €	Fournitures :	414,14 €
Ventes (3) :	687 €	Assurances :	275,39 €
Subvention DCSSA :	3800 €	Banque :	128,48 €
		Numérique :	379,23 €
		Impression d'« Asklépios » :	759,37 €
		Comité d'histoire du SSA (4) :	643€
		AOT (5) du local :	3639 €
<b>Total :</b>	<b>10662,50 €</b>	<b>Total :</b>	<b>8170,93 €</b>
<b>Compte de résultat : 2491,57</b>			

NB : (1)110 cotisations (2) ; dons de 10 à 750 Euros ; (3) ouvrages sur le Val-de-Grâce, cartes postales...  
(4) Achats de pièces pour le Musée ; (5) Autorisation d'Occupation Temporaire du local AAMSSA

L'avoir au 31 décembre 2020 se montait à : Caisse : 771,44 Euros, Compte courant : 14822,41 Euros, Livret A : 19147,14 Euros et compte sur livret : 5,34 Euros, somme maintenue pour éviter des frais de fermeture.

*Le rapport financier a été adopté par 52 voix sur 52 suffrages exprimés, quitus étant donné au Conseil.*

**3 - Le budget prévisionnel 2021**, prévoyait la reconduction des grands équilibres avec une hausse des ventes d'ouvrages mais aussi des frais d'impression de la revue et de la dépense annuelle de l'AOT (autorisation d'occupation temporaire) pour notre local, ceci sous réserve du maintien de la subvention annuelle de la DCSSA.

*Le budget prévisionnel 2021 a été adopté par 52 voix sur 52 suffrages exprimés.*

Le montant de la cotisation 2022 faisait l'objet d'un vote sur son maintien au taux actuel (35 Euros - 50 Euros pour un couple).

*Le maintien du montant de la cotisation a été adopté par 52 voix sur 52 suffrages exprimés.*



**4 - Le renouvellement des mandats des administrateurs** pour une durée de quatre ans, se terminant lors de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2024 faisait l'objet d'un vote à l'issue duquel ont été proclamés élus : M. Daniel BEQUET, Mme Chantal BOUMEKRED, M. Jean-Pierre CAPEL, M. Jean-Dominique CARON, M. François EULRY, M. Olivier FARRET, M. Pierre-Jean LINON, M. Armand MAILLARD, M. Jean-Paul MATHIEU, Mme Alice POULAIN, M. Christophe RENARD, M. Jean RENAULT, M. Jean VALMARY, M. Raymond Wey.

À l'issue du conseil d'administration de l'AAMSSA du 28 mai 2021, le MGI (2S) Olivier FARRET a été élu président, le MGI (2S) Raymond WEY vice-président et président du comité d'histoire, le Colonel (h) Jean-Pierre CAPEL secrétaire général, le MGI (2S) François EULRY secrétaire général adjoint et rédacteur en chef de la revue « ASKLÉPIOS », le MGI (2S) Daniel BÉQUET Trésorier et l'ICS (h) Chantal BOUMEKRED trésorière adjointe. Le MCS (h) Jean-Dominique CARON, administrateur, a été désigné comme responsable du site internet et le Conseil a désigné le MGI (2S) Jean Timbal comme chargé de mission auprès du Président pour la communication extérieure.

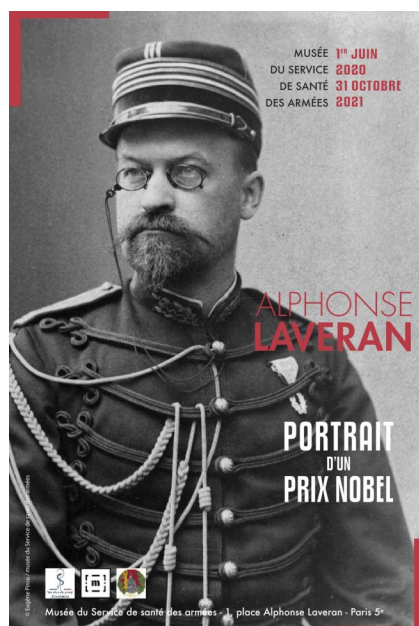
## Colloque « Quinine et Paludisme 1820 – 1880 – 2020... » en 2021 !

Annulé en 2020 en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus, ce colloque sera l'occasion de célébrer à la fois le bicentenaire de l'isolement de la quinine par Joseph Pelletier et Joseph Caventou et la découverte de l'hématozoaire du paludisme par Alphonse Laveran, en 1880. Ce colloque, qui se tiendra le **jeudi 30 septembre 2021 à l'École du Val-de-Grâce**, est co-organisé par l'association des amis du musée du service de santé des armées et la société d'histoire de la pharmacie avec la participation du musée du service de santé des armées, de la bibliothèque centrale du service de santé des armées et de la société des amis du musée François Tillequin.

*Le programme et le bulletin d'inscription sont insérés sur le site de l'AAMSSA : [www.aamssa.fr](http://www.aamssa.fr)*

En miroir de cette journée scientifique, le musée du Service de santé des armées présente les deux expositions : « **Paludisme – L'engagement du Service de santé des armées** » et « **Alphonse Laveran Portrait d'un Prix Nobel** ».

## Ces expositions sont prolongées jusqu'à l'automne 2021



**PALUDISME**  
L'ENGAGEMENT DU SERVICE  
DE SANTÉ DES ARMÉES

MUSÉE DU SERVICE  
DE SANTÉ DES ARMÉES

